

Le président TALON sur le chantier

(Une visite de terrain en présence du maire YANKOTY et du président VLAVONOU)

Adjashè News

PRIX : 300 FCFA

PARUTION N°0302 DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

Opérations éditoriales d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistrées sous le N°004/AN/Ministère de l'Intérieur du 23 Octobre 2005
Tél : +229 92383007 / 92383008 E-mail : adjashenewsbenin@gmail.com

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

Cocou Romain MISSINHOUN annonce officiellement sa candidature

P. 03



AUDIENCE À LA HAAC

P04

Une délégation de la FeRCAB reçue par le Président Edouard LOKO



ÉVENTUEL SOUTIEN À UN CANDIDAT POUR LA PRÉSIDENTIELLE DE 2026

Les clarifications de maître Adrien HOUNGBÉDJI

P. 07



CONSEIL COMMUNAL DE PORTO-NOVO

Une session extraordinaire axée sur le budget et la coopération internationale s'ouvre ce jeudi

P. 10



MAUVAISES PRATIQUES DANS LES STRUCTURES SANITAIRES

Le Ministère de la Santé alerte et apporte des solutions

P.12



TOURNÉE PARLEMENTAIRE DE REDDITION DE COMPTES

Le député Réginal KOUMAGBÉAFIDÉ à Ewé-condji et Hounsoukoè

Élu sur la liste du parti Union Progressiste le Renouveau dans la 17^e circonscription électorale lors des élections législatives de 2023, et membre du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, le député Réginal KOUMAGBÉAFIDÉ est allé, ce mardi 23 septembre 2025, à la rencontre de ses mandants dans le cadre d'une tournée de reddition de comptes.

Cette étape de la tournée a concerné les villages Ewé-condji et Hounsoukoè, dans l'arrondissement central de Grand-Popo, où les populations ont accueilli leur député avec ferveur et intérêt.

À quelques mois de la fin de la législature et à l'approche des élections de 2026, l'élu démontre, une fois encore, que la reddition de comptes est non seulement une exigence démocratique, mais aussi un devoir moral. Là où certains élus attendent la campagne pour aller vers leurs bases, Réginal KOUMAGBÉAFIDÉ prend les devants pour rendre compte, étape après étape, de son action parlementaire.

Après les salutations d'usage et la présentation du présidium, l'élu du peuple a exposé un bilan clair et structuré :

- * Les projets obtenus pour Grand-Popo, notamment en matière d'infrastructures;
- * Les lois votées au parlement;
- * Les missions effectuées, aussi bien sur le plan national qu'international;
- * Et ses propres initiatives personnelles, au profit des communes de la 17^e circonscription.

Il a également formulé de nouveaux engagements à réaliser dans les mois à venir.

Le moment fort de la rencontre fut l'échange avec les militants, qui ont exprimé leurs préoccupations. Ces derniers ont salué la clarté du message, la fidélité aux promesses passées et ont réaffirmé leur adhésion aux perspectives annoncées. Aucune question n'a été éludée, renforçant ainsi un climat de confiance mutuelle.

Par cette tournée, l'Honorable Réginal KOUMAGBÉAFIDÉ contribue à rapprocher l'Assemblée nationale du peuple, à rendre visible et compréhensible son travail, à renforcer la participation citoyenne et à préparer sereinement les échéances électorales dans un esprit de transparence, d'écoute et de dialogue.

Cette tournée, qui ne fait que commencer, est saluée et encouragée



par les participants. L'Honorable Koumagbéafidé prouve qu'il est possible de faire la politique autrement, en alliant bilan, écoute et vision pour l'avenir. Une démarche qui honore la 17^e circonscription électorale et fait rayonner Grand-Popo sur l'échiquier national. Les participants n'ont pas manqué de féliciter le parlementaire pour ses actions concrètes et son engagement constant aux côtés de son parti. Des messages de vœux et d'espoir ont également été adressés à l'Union Progressiste le Renouveau, avant que certaines doléances ne soient formulées par les populations, dans un esprit de dialogue et de collaboration.

Cell-Com / RDK

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

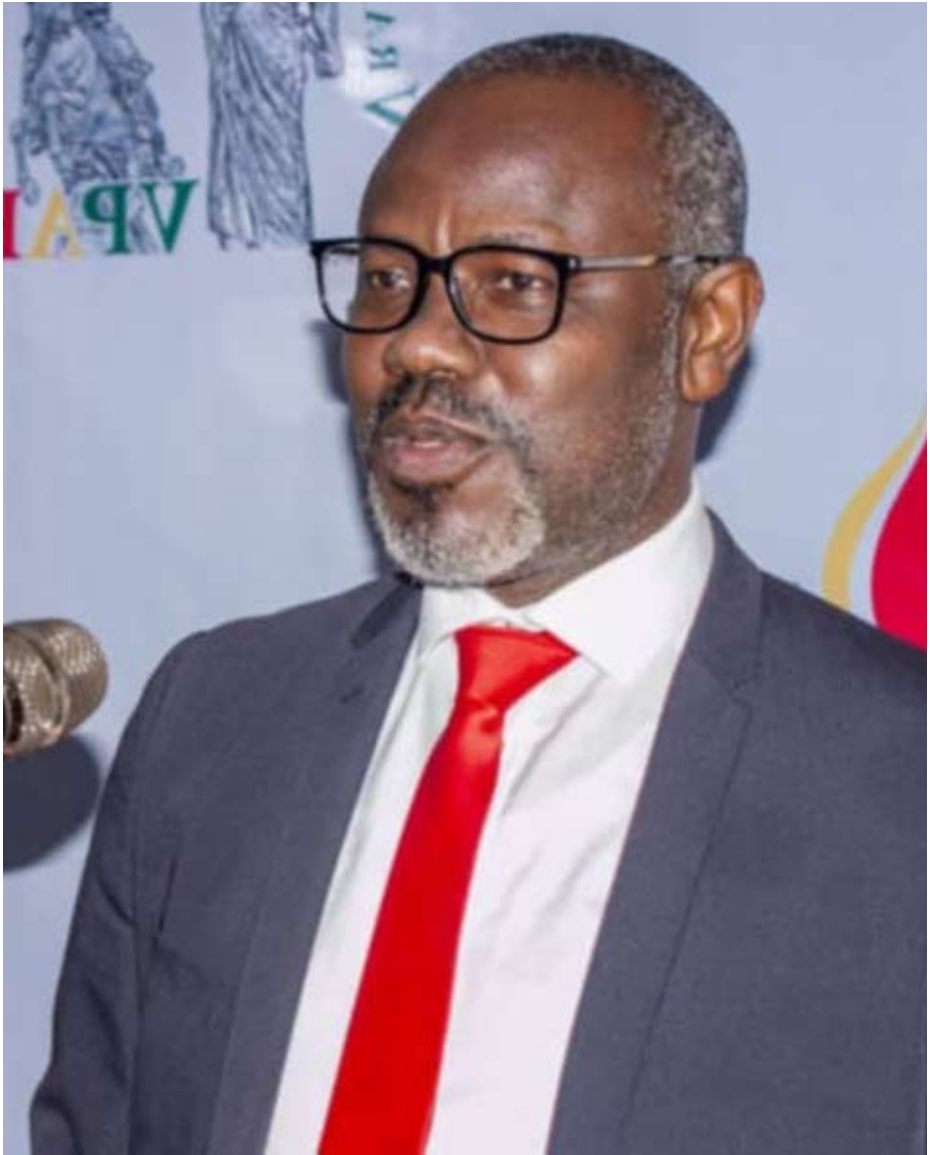
Cocou Romain MISSINHOUN annonce officiellement sa candidature

La scène politique béninoise enregistre une nouvelle candidature à l’élection présidentielle prévue pour avril 2026. Devant ses partisans et la presse, MISSINHOUN Cocou Romain a officiellement déclaré son intention de briguer la magistrature suprême, sous la bannière du mouvement Vrais Patriotes Africains du Bénin. La déclaration officielle de candidature a eu lieu ce mardi 23 septembre 2025 à Adanhounsa dans la commune d’Allada. Dans un discours empreint de solennité, Cocou Romain MISSINHOUN a affirmé que sa démarche n’est pas le fruit d’une ambition personnelle, mais l’expression « sincère et spontanée d’une jeunesse consciente des enjeux actuels ». Se présentant comme le reflet des aspirations populaires, il a promis d’incarner un projet de rassemblement national.

« Je ne suis pas candidat contre qui que ce soit, mais candidat pour vous toutes et tous. Je ne suis pas candidat pour incarner un clan, mais pour rassembler une Nation », a-t-il déclaré avec fermeté. Cocou Romain MISSINHOUN, qui dit être façonné par les valeurs de coura-

ge, de solidarité et de dignité héritées du Bénin profond, entend inscrire son action dans une dynamique de continuité et d’innovation. Selon lui, l’enjeu n’est plus seulement de garantir la survie du pays, mais de lui tracer un véritable destin. Le candidat a promis une gouvernance inclusive et sociale, où « chaque citoyen comptera, chaque région sera entendue, chaque enfant aura accès à l’éducation et chaque famille vivra dans la dignité ». Se présentant comme l’alternative à une politique clanique, il invite l’ensemble des Béninois, sans distinction d’ethnie, de religion ou de condition sociale, à se joindre à ce qu’il qualifie de combat patriotique et collectif. Avec cette déclaration, Cocou Romain MISSINHOUN rejoint la liste des personnalités en lice pour la présidentielle de 2026. Reste désormais à voir comment son projet politique et son appel au rassemblement seront accueillis dans un paysage politique marqué par des enjeux économiques, sociaux et institutionnels de plus en plus pressants.

Max Gaspard ADJAMOSSI



LIRE L’INTÉGRALITÉ
DE LA DÉCLARATION DE CANDIDATURE
VRAIS PATRIOTES AFRICAINS DU BENIN

Adanhounsa Allada, le 23 Septembre 2025

Discours de déclaration de candidature à l’élection présidentielle d’Avril 2026
Mes chers compatriotes,
Mesdames et Messieurs,
En ce jour solennel, devant vous, devant la Nation tout entière et sous le regard de l’Histoire, je prends la parole avec humilité et détermination.
Je m’adresse à vous aujourd’hui pour vous annoncer que je suis candidat à l’élection présidentielle d’Avril 2026 au Bénin.
Je ne suis pas candidat contre qui que ce soit, mais pour vous toutes et tous.
Je ne suis pas candidat pour incarner un clan, mais pour rassembler une Nation.
Je ne suis pas candidat pour défendre un passé révolu, mais pour ouvrir un avenir.
Je suis MISSINHOUN Cocou Romain, fils de ce pays, enfant du Bénin profond, façonné par ses valeurs de courage, de solidarité et de dignité. Aujourd’hui, je viens à vous, non pas comme un individu isolé, mais comme le reflet de votre espoir et de vos aspirations.

Mes chers compatriotes,
Ma candidature est avant tout l’expression sincère et spontanée d’une jeunesse honnête, consciente des enjeux actuels, soutenue par un patriotisme réel. Nous avons voulu, à travers cette initiative, donner corps à une volonté collective de servir notre pays, en apportant notre contribution sous une nouvelle bannière pour poursuivre et améliorer les actions de développement entreprises par tous ces chefs d’État qui ont servi notre patrie.
Mes chers compatriotes, le Bénin mérite plus qu’une survie. Le Bénin mérite un destin.
Ensemble, nous pouvons écrire une nouvelle page sociale de notre histoire. Une page où chaque citoyen comptera, où chaque région sera entendue, où chaque enfant aura accès à l’éducation, et où chaque famille vivra dans la dignité.
Je vous tends la main, à vous tous, sans distinction d’ethnie, de religion ou de condition sociale. Car ce combat n’est pas celui d’un parti, mais celui de tout un peuple.
Avec vous, je m’engage à porter haut les couleurs du Bénin. Avec vous, je m’engage à défendre la démocratie, à protéger nos libertés, à promouvoir l’unité nationale et à bâtir un pays prospère, fraternel et respecté dans le monde.

Chers compatriotes, l’avenir ne nous attend pas. L’avenir, c’est maintenant.
Et ensemble, nous allons le conquérir
Vive le Bénin, ! Vive la République!
Vive le peuple béninois uni et debout!

VIE DES INSTITUTIONS

La Haute Cour de Justice active sa fonction juridictionnelle

La Haute Cour de Justice du Bénin marque son retour sur la scène judiciaire avec l'activation de sa fonction juridictionnelle. Depuis ce lundi 22 septembre 2025 à Cotonou, l'institution judiciaire tient une audience juridictionnelle et une assemblée plénière qui durera jusqu'au 24 septembre 2025. Ces activités se déroulent au siège provisoire de l'Institution à Cotonou, dans l'objectif de statuer sur la conduite de la Cour lorsqu'elle est saisie de plaintes individuelles. Cette reprise d'activité intervient sous la présidence effective de la Professeure Dandi GNAMOU, Présidente de la Haute Cour de Justice.

La première audience juridictionnelle de la Haute Cour de Justice depuis sa création, a été consacrée aux plaintes individuelles.

Sous la présidence de la Professeure Dandi GNAMOU, cette séance inédite a réuni des personnalités judiciaires, administratives et politiques pour réfléchir à la conduite de la Cour lorsqu'elle est saisie de

plaintes citoyennes.

« La justice ne saurait se taire sans courir le risque d'un déni de justice », a rappelé la Présidente, soulignant l'engagement de la Cour en faveur d'une justice accessible, lisible et transparente.

Un moment charnière pour l'État de droit

A noter que ces activités prévues constituent «un temps fort du calendrier juridictionnel de la Cour» et traduisent sa mission constitutionnelle fondamentale : le contrôle juridictionnel des fonctions politiques, le renforcement de la redevabilité et la consolidation de l'État de droit.

Cette activation répond à l'une des préoccupations majeures des institutions démocratiques: assurer un contrôle effectif des responsables politiques et garantir que nul ne soit au-dessus de la loi, y compris les plus hautes autorités de l'État.

Un signal fort pour la justice béninoise

Cette reprise d'activité de la Haute Cour de Justice constitue un signal fort pour le système judiciaire béninois. Elle démontre la volonté des institutions de faire fonctionner tous les mécanismes de contrôle prévus par la Constitution, notamment ceux destinés à juger les membres du gouvernement en cas de haute trahison ou de crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. La Haute Cour de Justice, juridiction d'exception par excellence, joue un rôle crucial dans l'architecture institutionnelle béninoise en garantissant que la responsabilité pénale des dirigeants puisse être engagée selon les procédures légales établies.

Cette activation marque donc une étape importante dans le renforcement de l'État de droit au Bénin et dans la consolidation des mécanismes de contrôle démocratique.

D.R.



AUDIENCE À LA HAAC

Une délégation de la FeRCAB reçue par le Président Edouard LOKO

Conduite par Dr Inoussa GUININ ASSO, une délégation de la Fédération des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin (FeRCAB) a été reçue ce mardi 23 septembre 2025 par le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, M. Edouard LOKO.

Cette rencontre qui fait suite à celle de l'Ambassadeur de la République de Turquie

près le Bénin, a permis à Dr Inoussa GUININ ASSO, président du Conseil d'administration de la FeRCAB, de présenter au Président Edouard LOKO les réformes entreprises au sein de la faïtière ainsi que les initiatives en cours pour renforcer la responsabilité sociale des médias membres.

La délégation a également annoncé l'organisation, en octobre prochain, d'un double événement : la 2^e édition du Salon international de la ra-



dio et du numérique couplée et la célébration du 25^e anniversaire de la FeRCAB.

Aux dires du président du Conseil d'administration, cette rencontre rassemblera plusieurs pays d'Afrique et verra la création d'un réseau continental des fédérations de radios, à l'image du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC). La Fercab a également sollicité l'accompagnement de la HAAC pour l'animation

d'un atelier sur la régulation des médias digitaux en période électorale, l'une des 18 thématiques prévues lors du salon.

À sa sortie d'audience, Dr Inoussa GUININ ASSO s'est dit très satisfait, saluant l'écoute et la disponibilité du Président de la HAAC et de toute son équipe qui ne cessent d'œuvrer pour un environnement médiatique béninois responsable.

AP/HAAC BENIN



NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le président TALON sur le chantier

(Une visite de terrain en présence du maire YANKOTY et du président VLAVONOU)

Ce mardi 23 septembre 2025, le président de la République Patrice TALON s'est rendu sur le chantier du futur siège de l'Assemblée nationale pour évaluer l'état d'avancement des travaux de construction et de finition.

Cette visite d'inspection s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités de premier plan : Louis Gbèhounou VLAVONOU, président de l'Assemblée nationale, Didier José Tonato, ministre du Cadre de vie et du développement durable, Charlemagne Yankoty, maire de Porto-Novo, ainsi que les représentants des entreprises en charge du projet Koffi & Diabaté, JET Contractor et KERE Architecture - coordonnées par la Société SimAU Bénin SA qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Un examen minutieux des détails architecturaux

Durant plus de deux heures, le chef de l'État a parcouru méthodiquement l'édifice, étage par étage, portant une attention particulière aux finitions : rampes d'escalier, garde-corps, revêtements extérieurs et intérieurs. Chaque détail architectural a fait l'objet d'un examen approfondi.

Au sommet du bâtiment principal, un bureau témoin a été aménagé pour illustrer concrètement les futurs espaces de travail des députés. Depuis ce niveau, une vue panoramique sur Porto-Novo s'offre aux occupants à travers de larges baies vitrées, tandis qu'un balcon sécurisé par des garde-corps permet de



prolonger cette contemplation en extérieur.

Des directives pour valoriser l'environnement

Conscient que l'aménagement des abords contribuera à faire de ce lieu «une carte postale», le président Talon a donné des instructions précises pour l'assainissement et l'embellissement de l'environnement immédiat du bâtiment, afin que le cadre soit à la hauteur de la prestance de cet édifice institutionnel. Pour rappel, les travaux de construction de ce nouveau siège parlementaire ont été lancés en avril 2021.

Max Gaspard ADJAMOSSI



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Conrad GBAGUIDI échange avec le Président de l'UNOC à Brazzaville

En marge de sa visite de travail au Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Congo, le Président du Conseil économique et social du Bénin, Conrad GBAGUIDI, a eu un entretien fructueux avec le Président de l'Union des opérateurs économiques du Congo (UNOC), Dr Jean Daniel OVAGA.

Au cœur de leurs discussions:

l'amélioration du climat des affaires, aussi bien dans l'espace francophone que dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les deux responsables ont insisté sur la nécessité de lever les barrières – psychologiques comme pratiques – qui entravent encore la libre initiative et la mobilité des entrepreneurs africains au sein du continent.



L'entretien a également permis de préparer activement le Forum international des entreprises francophones, prévu pour 2026 à Brazzaville. Ce rendez-vous majeur s'annonce comme un cadre privilégié de dialogue et de coopération entre les acteurs économiques de l'espace francophone.

Pour Conrad GBAGUIDI, l'avenir

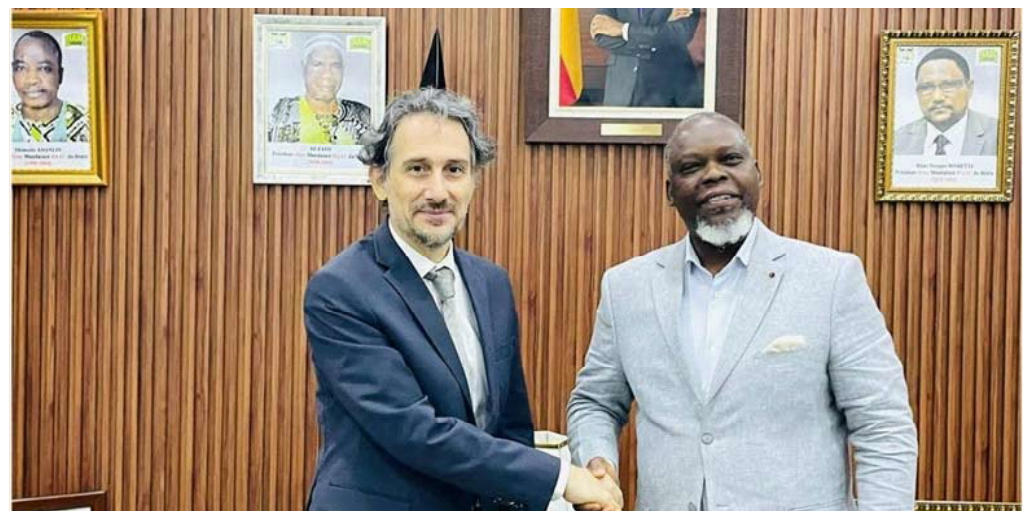
du continent africain repose sur la construction de partenariats solides, fondés sur la confiance et l'ouverture. Une vision partagée par son homologue congolais, qui voit dans ces synergies une opportunité de renforcer la compétitivité et l'intégration économique des pays francophones.

MÉDIAS

Le renforcement de la coopération entre le Bénin et la Turquie au centre des échanges entre Édouard LOKO et Mesut KOÇ

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin (HAAC), M. Édouard LOKO, a reçu ce mardi 23 septembre 2025 à son Cabinet, l'Ambassadeur de la République de la Turquie près le Bénin, Son Excellence Mesut KOÇ.

Au cours des échanges empreints de cordialité, les deux personnalités ont évoqué les opportunités de collaboration entre les institutions béninoises et turques, notamment dans les domaines de la formation des professionnels des médias, de l'échange d'expériences



ces et de la promotion de contenus audiovisuels respectueux des standards internationaux. À sa sortie d'audience, l'Ambassadeur a salué l'ouverture de la HAAC du Bénin à la coopération internationale et a réaffirmé l'intérêt de la Turquie à développer des initiatives conjointes dans le domaine de la communication. Il a mis en avant l'importance de l'audiovisuel comme outil de rappro-

chement entre les peuples et vecteur de développement culturel. Cette rencontre marque une étape supplémentaire dans le raffermissement des relations entre le Bénin et la Turquie et ouvre la voie à des actions concrètes qui contribueront à dynamiser davantage le secteur médiatique béninois.

AP/HAAC BENIN

ÉVENTUEL SOUTIEN À UN CANDIDAT POUR LA PRÉSIDENTIELLE DE 2026

Les clarifications de maître Adrien HOUNGBÉDJI

Depuis Toronto où il séjourne pour des raisons familiales, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Adrien HOUNGBÉDJI, a publié un communiqué le 19 septembre 2025 pour démentir les rumeurs concernant un éventuel soutien déjà accordé à un candidat pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026.

estime qu'il serait «inimaginable» de faire un choix sans connaître le profil et les projets des autres candidats potentiels.

«La simple lecture de notre code électoral autorise à penser qu'il ne sera pas un candidat unique et qu'un ou deux autres candidats sont susceptibles de se présenter», argue-t-il pour justifier son attente.

Une mise au point nécessaire

Face aux informations relayées par certains médias suggérant qu'il aurait d'ores et déjà choisi de soutenir un candidat suite à une visite de courtoisie, l'homme politique béninois tient à clarifier sa position. «L'empathie pour une personne est une chose; l'engagement politique aux côtés de cette personne en est une autre», précise-t-il dans son communiqué.

Une approche méthodique et réfléchie

Adrien HOUNGBÉDJI souligne l'importance d'adopter une démarche rationnelle dans le contexte de cette compétition présidentielle. À ce jour, seul un candidat est officiellement désigné, sans avoir encore rendu public son projet de société et son programme. Le leader politique

Des valeurs comme critères de décision

L'ancien président de l'Assemblée nationale rappelle qu'il a récemment réaffirmé publiquement son attachement à certaines valeurs et règles. La prise en compte de ces principes par les candidats constituera un élément déterminant dans sa future décision de soutien.

Une démarche collective et consultative

HOUNGBÉDJI insiste sur la dimension collective de son futur choix. En tant que président d'un courant politique «largement représenté dans la société béninoise», il refuse de prendre une décision unilatérale. «Je ne suis pas un homme seul qui décide seul de tout», affirme-t-il.

Le leader politique souligne que son courant s'est élargi bien



au-delà de son parti originel et compte de nombreux militants et sympathisants. Il se dit déterminé à discuter avec eux avant de faire son choix : «ils ne sont pas des moutons de Panurge», précise-t-il, ajoutant qu'un choix fait sans consultation préalable serait «dépourvu d'effet».

Un positionnement stratégique

Ce communiqué illustre la volonté d'Adrien Houngbédji de maintenir une position d'attente stra-

tégique, lui permettant d'évaluer l'ensemble des options avant de s'engager. Cette approche témoigne de sa conscience du poids de son influence sur l'échiquier politique béninois et de sa responsabilité envers ses soutiens.

L'élection présidentielle du 12 avril 2026 s'annonce donc avec des équilibres politiques encore en mouvement, où chaque soutien de poids pourrait s'avérer déterminant.

Max Gaspard ADJAMOSSI

Lire le Communiqué de Président HOUNGBÉDJI

Depuis Toronto (Canada) où je séjourne actuellement pour raisons familiales, il me revient qu'une certaine presse diffuse une information selon laquelle j'aurais d'ores et déjà décidé de soutenir un candidat à l'élection présidentielle du 12 avril 2026 parce qu'il est un ami de vieille date et m'a rendu visite de courtoisie à l'occasion de sa désignation.

L'empathie pour une personne est une chose; l'engagement politique aux côtés de cette personne en est une autre. L'élection présidentielle en régime démocratique est une compétition majeure qui engage le destin d'un peuple et au cours de laquelle plusieurs candidats sollicitent les suffrages de nos compatriotes. Ils se présentent en exposant aux électeurs leur vision et leur projet de société, étayés par leur capacité à mener à bonne fin le programme qui en découle et par leur aptitude à rassembler les Béninois autour de ce programme.

À la date où j'écris, un seul candidat est officiellement désigné et connu ; ce candidat n'a pas encore rendu public un projet de société et un programme. La simple lecture de notre code électoral autorise à penser qu'il ne sera pas un candidat unique (sauf union nationale) et qu'un ou deux autres candidats sont susceptibles de se présenter. Il est donc inimaginable que j'aie fait le choix de soutenir un candidat,

sans connaître le profil et le projet de l'autre ou des autres.

En effet, la particularité de mon choix aux yeux de l'opinion publique béninoise, réside dans le fait que très récemment, et à deux occasions, j'ai publiquement affirmé et confirmé mon attachement à des valeurs et règles; la prise en compte de certaines d'entre elles par le ou les candidats sera déterminante dans ma décision.

L'autre particularité de mon choix futur, réside dans le fait que je suis le président d'un courant politique largement représenté dans la société béninoise : je ne suis pas un homme seul qui décide seul de tout.

Ce courant a des militants et des sympathisants. Le combat que je mène et le calvaire que j'endure en raison de mes prises de position, sont aussi leur combat et leur calvaire; ils n'ont jamais cessé de me le témoigner.

Ce courant politique s'est élargi bien au-delà de mon parti. J'ai le devoir de discuter du futur choix avec eux afin que mon choix soit aussi leur choix car ils ne sont pas des moutons de Panurge. Le choix que je ferai sans les avoir préalablement consultés serait un choix dépourvu d'effet.

Adrien HOUNGBÉDJI

Toronto le 19 septembre 2025

Je me cultive

CONNAISSEZ-VOUS LES CRIS DES ANIMAUX?

- *L'abeille - bourdonne

*L'agneau - bêle

*L'aigle - glapit, trompette

*L'alouette - grisolle, tirelire

*L'âne - brait

*La bécasse - croule

*La belette - belotte

*Le béliet - blatère

*La biche - brame, rait, rée

*Le boeuf - beugle, meugle, mugit

*Le bouc - béguète, chevrote

*La brebis - bêle

*Le buffle - beugle, mugit, souffle

*Le butor - bouffe

*La caille - carabe, caquète, carcaille, courcaille, margaude, margote

*Le canard - cancan ou nasille

*Le cerf - brame, rait, ralle ou rée

*Le chacal - aboie, jappe, raule

*Le chameau - blatère

*Le chat - miaule, ronronne

*Le chat - huant - chuinte, hue, hulule, ulule

*Le cheval - s'ébroue, hennit

*La chèvre - béguète, bêle, chevrote

*Le chevreuil - brame, rait, rée

*Le chien - aboie, claboude, grogne, hurle, jappe, crie

*Le chien de chasse - clatit, donne de la voix

*La chouette - chuinte, hue, hulule, ulule

*La cigale - chante, craquète, stridule

*La cigogne - claquète, craque, craquète, glottore

*Le cochon - grogne, grouine

*La colombe - roucoule, émit

*Le coq - chante, coquerique

*Le corbeau - croasse, graille

*La corneille - babille, craille, criaillie, croasse, graille
- *Le coucou - coucoule

*Le courlis - siffle

*Le crapaud - coasse

*Le crocodile - lamente, pleure; vagit

*Le cygne - siffle, trompète

*Le daim - brame, rait, rée, râle

*Le dindon - glougloute

*L'éléphant - barète, barrit

*L'épervier - glapit, piaillie

*L'étourneau - pisote

*Le faisan - criaillie

*Le faon - râle

*Le faucon - réclame

*La fauvette - zinzinule, fredonne

*Le geai - cacarde, cajole, jase

*Le goéland - pleure

*La grenouille - coasse

*Le grillon - craquète, crisse, grésille, grésillonne

*La grive - gringotte

*La grue - craque, gruine

*La guêpe - bourdonne

*Le hibou - bouboule, froue, hulule, miaule, ulule

*L'hirondelle - gazouille, stridule, trisse

*La huppe - pupule

*La hyène - hurle

*Le jais - criaillie, jargonne

*Le lapin - clapit, couine, glapit

*Le léopard - miaule

*Le lièvre - couine, vagit

*La linotte - gazouille

*Le lion - grogne, rugit

*Le loriot - siffle

*Le loup - hurle

*Le merle - appelle, babille, flute, siffle

*La mésange - zinzinule, titine

*Le milan - huit
- *Le moineau - chuchote, pépie

*La mouche - bourdonne

*Le mouton - bêle

*L'oie - cacarde, criaillie, siffle

*L'orfraie - hurle

*L'ours - grogne, gronde, gromelle

*La panthère - rugit

*Le paon - braille, criaillie

*La perdrix - cacabe, glousse, rappelle

*Le perroquet - cause, jase, parle, piaillie, siffle

*Le phoque - bêle, grogne, rugit

*La pie - babille, jacasse, jase, jasarde

*Le pigeon - caracoule, roucoule

*Le pingouin - brait

*Le pinson - ramage, siffle, frigotte

*La pintade - cacabe, criaillie

*Le porc - grogne

*La poule - caquète, claquète, crétèle, glousse

*Le poussin - piaillie

*Le ramier - gémit

*Le rat - couine

*Le renard - glapit, jappe, glousse, crie

*Le rhinocéros - barète, barrit

*Le roitelet - gazouille

*Le rossignol - chante, gringotte

*Le sanglier - grommelle, grumelle, nasille

*La sauterelle - stridule

*Le serpent - siffle, souffle

*Le singe - crie, hurle

*La souris - chicote, couine

*Le taureau - mugit, beugle

*Le tigre - feule, miaule, râle, rauque, peule

*La tourterelle - caracoule, gémit, roucoule

*La vache - beugle, meugle, mugit (cri sourd et prolongé)

Coin d'Humour

Quelques définitions rendues faciles pour tous

- SOCIALISME**: Tu as deux vaches, et tu donnes une à ton voisin.

***COMMUNISME**: Tu as deux vaches, le gouvernement prend les deux et te donne le lait.

***FASCISME**: Tu as deux vaches, le gouvernement prend les deux et te vend le lait.

***NAZISME**: Tu as deux vaches, le gouvernement les prend et te tue.

***CAPITALISME TRADITIONNEL**: Tu as deux vaches, tu vends une et tu achètes un mât. Tu multiplies tes vaches et il y a croissance économique. Tu les vends, tu prends ta retraite et tu vis sur tes bénéfices.

***CAPITALISME MODERNE**: Tu as deux vaches, tu vends une et tu achètes un mât. Tu multiplies tes vaches et tu achètes celles de tes voisins. Ces derniers deviennent tes bergers, tu les payes en monnaies de singe et ils meurent pauvres.

***SOCIÉTÉ AMÉRICAINE**: Tu as deux vaches, tu vends une et tu obliges l'autre à produire du lait comme 4 vaches. À force de produire au delà de sa capacité, elle meurt. Tu prends un consultant pour faire une autopsie afin de mieux comprendre les raisons de cette mort.

***SOCIÉTÉ FRANÇAISE**: Tu as deux vaches, tu te modifies pour qu'elles vivent 100 ans, mangent une fois par mois et se traitent elles-mêmes.

***SOCIÉTÉ CHINOISE**: Tu as deux vaches, tu vends le lait à tes compatriotes et tu produis du lait en plastique pour exporter au reste du monde.

***SOCIÉTÉ NOIRE**: Tu as deux vaches, tu les abats le même jour et tu rêves que des donateurs ou la communauté internationale t'en donnera d'autres. Tu te rends dans une église ou une mosquée pour prier Jésus ou Mahomet pour qu'ils t'en donnent d'autres. Tu fais 40 jours et 40 nuits sans manger ni boire pour que les vaches tombent du ciel. Tu réécrites «je vous salue Marie» un million de fois sans succès. Tu cherches les passages qui parlent de vaches dans la bible ou le Coran et tu lis pendant de longues nuits avec un pasteur ou un Imâm espérant voir les vaches apparaître. À la fin et à force de lire la bible ou le Coran, tu deviens un prophète de la bonne nouvelle des vaches qui viendront bientôt. Tu meurs pauvre dans une misère extrême.

***SOCIÉTÉ HAÏTIENNE**: Tu as deux vaches, ton voisin les empoisonne pour que vous soyez dans le même désespoir. Il va boire son clairin et se réjouit de ta perte. Vous croupissez tous ensemble dans la misère et vous jouez chaque jour à la loterie pour espérer de vous tirer de cette misère.

***SOCIÉTÉ ALLEMANDE**: Tu as deux vaches, tu mets en grève parce que tu veux une troisième.

Voilà les systèmes dans lesquels nous vivons aujourd'hui... Inconnu. Si vous riez seul, vous mourrez pauvre.

Recette de cuisine

Caviar d'aubergine au miel et au romarin

INGRÉDIENTS

/ POUR 4 PERSONNES

- 2 BELLES AUBERGINES
- 4 BRINS DE ROMARIN FRAIS
- 2 GOUSSES D'AIL
- 4 CUILLÈRES À SOUPE DE MIEL LIQUIDE
- 4 CUILLÈRES À SOUPE D'HUILE NEUTRE
- 2 PINCÉES DE POIVRE BLANC
- FLEUR DE SEL

RÉALISATION

- DIFFICULTÉ : FACILE
- PRÉPARATION : 20 MN
- CUISSON : 30 MN
- TEMPS TOTAL : 50 MN

PRÉPARATION

COUPER LES AUBERGINES EN DEUX DANS LE SENS DE LA LONGUEUR. TAILLER LA CHAIR À L'AIDE D'UN COUTEAU EN FORMANT UN GRILLAGE. PLACER SUR CHAQUE MOITIÉ D'AUBERGINE UN BRIN DE ROMARIN. PRÉCHAUFFER LE FOUR À 180°C (THERMOSTAT 6). MÉLANGER DANS UN PETIT BOL À LA FOURCHETTE LA MOITIÉ DE L'HUILE, LA

FLEUR DE SEL, LE POIVRE BLANC, LA MOITIÉ DU MIEL ET L'AIL PILÉ. VERSER CETTE VINAIGRETTE SUR LES AUBERGINES. ENFOURNER 30 MINUTES À 180°C. À LA SORTIE DU FOUR, ENLEVER LA CHAIR À L'AIDE D'UNE GRANDE CUILLÈRE. METTRE DANS UNE CASSEROLE, PORTER SUR FEU DOUX ET ÉCRASER À L'AIDE D'UNE FOURCHETTE EN AJOUTANT LE RESTE D'HUILE ET DE MIEL LIQUIDE. SAISIR AINSI LE CAVIAR D'AUBERGINES AU MIEL. DRESSER DANS DES COUPELLES OU DANS UN GRAND BOL, DÉCORER DE ROMARIN.



Journal d'information, d'analyse et de publicité
Aut N° 814/MISD/DC/SCC
DU 11 octobre 2005

DEPOT LEGAL N° 10413 DU 11/06/2018
ISSN 1840-9067

Direction Générale
Directeur de Publication
Max Gaspard ADJAMOSSI
97083087/64045158

Rédacteur en Chef
Achille OUSSOU
97172283/60300025

Secrétaire de Rédaction
Alexis DEGILA
97572538/95303029

Rédaction
Marius COCOU
Max ISHOLA
Alexis COPINA

Direction Commercial
Nicaise Cocou A
97092692

IMPRIMERIE
COGEDIS PRESSE
RC°479/80 A quartier Avakpa Tokpa
Porto-Novo. Tel : 0160893389

PÉTANQUE AU BÉNIN

La Fédération durcit le ton sur la question des doubles licences nationales
(Une seule licence par joueur et par saison)

Dans un communiqué officiel daté du 23 septembre 2025, la Direction Technique Nationale (DTN) de la Fédération Béninoise de Pétanque a rappelé fermement l'interdiction pour tout joueur de détenir simultanément deux licences nationales de pétanque au cours d'une même saison sportive.

Une mesure stricte pour préserver l'intégrité

Cette directive, qui s'appuie sur les règles statutaires en vigueur et les principes de bonne gouvernance sportive, vise à éviter les situations de double appartenance qui pourraient compromettre la régularité des compétitions nationales. Concrètement, tout joueur déjà licencié auprès d'une fédération étrangère se voit dans l'impossibilité de solliciter ou d'obtenir une licence supplémentaire auprès de la Fédération Béninoise de Pétanque. Cette interdiction s'étend à l'ensemble des activités organisées sous l'égide de la fédération béninoise, qu'il s'agisse des championnats officiels, des coupes ou des tournois statutaires.

Objectifs : équité et intégrité

La DTN justifie cette mesure par trois objectifs principaux :
- Préserver l'intégrité du championnat national
- Assurer une équité parfaite entre tous les joueurs
- Éviter toute situation de double appartenance susceptible de nuire à la régularité des compétitions

Responsabilisation des clubs et ligues
Dans ce contexte, la Direction Technique Nationale appelle les clubs et les responsables de ligues à faire preuve de vigilance lors des inscriptions. Ces derniers sont invités à veiller scrupuleusement au respect de cette disposition et à informer clairement leurs membres des règles en vigueur.

Cette prise de position témoigne de la volonté de la Fédération Béninoise de Pétanque de maintenir des standards élevés en matière de gouvernance sportive et de garantir des compétitions transparentes et équitables pour tous les pratiquants sur le territoire béninois.

Direction Technique Nationale de la Fédération Béninoise de Pétanque

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

La Direction Technique Nationale (DTN) rappelle à l'ensemble des clubs et ligues affiliés que, conformément aux règles statutaires et aux principes de bonne gouvernance sportive, aucun joueur ne peut être détenteur de deux licences nationales de pétanque sur la même saison.

En conséquence:

- Tout joueur déjà licencié auprès d'une Fédération étrangère ne peut solliciter ni obtenir une licence supplémentaire auprès de la Fédération Béninoise de Pétanque.
- Cette mesure concerne aussi bien la participation aux compétitions officielles (championnats, coupes et tournois statutaires) que toute autre activité organisée sous l'égide de la Fédération.



- L'objectif est de préserver l'intégrité du championnat national, d'assurer l'équité entre les joueurs et d'éviter toute situation de double appartenance susceptible de nuire à la régularité des compétitions. La DTN invite donc les clubs et responsables de ligues à veiller scrupuleusement au respect de cette disposition lors des inscriptions et à informer clairement leurs membres.

Fait à Cotonou, le 23/09/2025
Pour la Direction Technique Nationale

SENAFIF, ÉDITION 2025

Le Bénin promeut la finance inclusive

Depuis ce lundi 22 septembre 2025, Cotonou est le théâtre de la Semaine Nationale de la Microfinance (SeNaMif). La Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifodé, a lancé officiellement cet événement qui s'étendra sur quatre jours et rassemble de nombreux participants venus d'une vingtaine de pays.

La Microfinance est mise à l'honneur au Palais des congrès. Essentielle pour l'économie béninoise, elle permet à des millions de citoyens d'accéder à des services financiers décentralisés. Ainsi, la SeNaMif, qui attire des participants de plus de vingt pays africains, sera, durant ces quatre jours, une occasion de promouvoir

cette finance inclusive sur le continent. Lors de la cérémonie d'ouverture, Brice Russell Dansou, Directeur Général de la Microfinance, a souligné que cet événement annuel est un moment clé pour la mobilisation du secteur, la réflexion, le partage et l'engagement en faveur d'une microfinance plus inclusive, résiliente et innovante. Selon lui, le thème de cette année est « La finance inclusive en Afrique face aux défis climatiques et sécuritaires », illustrant l'urgence d'adapter les modèles aux évolutions de l'environnement économique, social et naturel. « J'appelle toutes les parties prenantes, y compris les partenaires étatiques, les acteurs privés, les ONG, les bailleurs de fonds et les communautés, à s'unir pour renforcer la résilience des institutions et des

populations vulnérables, adapter nos produits et pratiques au contexte climatique et sécuritaire, soutenir l'entrepreneuriat féminin et celui des jeunes, et valoriser les initiatives locales et internationales en faveur de l'inclusion et du développement rural », a-t-il déclaré. En ouvrant officiellement la Semaine, Véronique Tognifodé a affirmé que le Bénin se distingue par ses avancées notables en matière d'inclusion financière. Grâce aux réformes mises en place depuis 2016, sous l'égide du président Patrice Talon, elle a indiqué que le pays est devenu un modèle d'inclusion financière en Afrique de l'Ouest. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 107 institutions de microfinance agréées, 927 points de service, 3,9 millions de clients actifs,

dont plus de 60% de la population adulte, avec près de la moitié étant des femmes », a-t-elle ajouté. En saluant la présence des partenaires techniques et financiers ainsi que des co-organisateur, notamment l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés, la ministre a souligné que cet engagement constant témoigne de la dimension internationale de cette semaine et renforce le rôle du Bénin en tant que leader régional de la microfinance. « Je vous invite à faire de ces quatre jours un moment de réflexion enrichissante, d'innovation concrète et de partenariats durables, afin que la microfinance demeure au cœur de la transformation économique et sociale de notre continent », a-t-elle conclu.

D.R.

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le Gouvernement réaffirme sa solidarité envers les familles de militaires tombés en mission

Dans le cadre de la sixième édition du programme de solidarité initié par le ministère de la défense nationale, des centaines d'enfants de militaires décédés en mission ont eu droit à des kits le vendredi 19 septembre 2025 sur base aérienne de Cotonou.

Et de 6 pour le programme d'appui en kits scolaires au profit des orphelins de militaires décédés en mission ! Initié par le Ministère de la Défense nationale, ce programme qui est à sa 6ème édition a permis, à l'orée de la rentrée scolaire 2025-2026, à plusieurs centaines d'enfants, sur l'ensemble du territoire, de bénéficier de fournitures complètes adaptées à leurs niveaux de classe. Le lancement officiel de

cette édition a eu lieu le vendredi 19 septembre 2025, sur la base aérienne de Cotonou, en présence du Ministre de la Défense nationale, Monsieur Fortunet Alain NOUATIN, du Chef d'État-Major Général des Forces Armées Béninoises, le Général de division Fructueux GBAGUIDI, ainsi que de hautes autorités militaires et gouvernementales.

Ce geste symbolise la reconnaissance et la solidarité de la Nation envers les familles des soldats ayant consenti le sacrifice suprême. Pour les enfants bénéficiaires, il représente aussi un encouragement à persévérer dans leurs études afin de réaliser leurs rêves. Par la voix d'un porte-parole, ils ont exprimé leur gratitude par un mot simple mais fort : «



Merci au gouvernement ».

Cette année, l'initiative a également reçu un soutien particulier de la JAMA'AT AHMADIYYA, partenaire engagé aux côtés des orphelins et des veuves. Son président, Mohamed Loulouman BISSIRIOU, a rappelé que l'Islam accorde une place centrale au soutien des plus vulnérables. La communauté a contribué à travers un don de fournitures scolaires d'une valeur de 3.000 euros et une enveloppe financière de 3 millions de francs CFA.

Inscrit dans le programme de protection des couches vulnérables, l'appui du ministère vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite scolaire. À cette occasion, le Directeur de Cabinet du Ministre, le Général de briga-

de Abdoul Baki Sanni BACHABI, a exhorté les enfants à redoubler d'efforts, à écouter ceux qui assurent désormais leur éducation et à éviter les fréquentations pouvant compromettre leur avenir.

De son côté, le Conseiller Technique aux Affaires sociales du Ministère, Monsieur Franck KO-MAHOUE, s'est réjoui de l'impact positif du programme, affirmant qu'il a permis de réduire considérablement les abandons scolaires et d'améliorer les performances des bénéficiaires.

La distribution des kits se poursuivra dès ce mardi 23 septembre 2025 dans les garnisons militaires du nord du pays

gouv.bj

CONSEIL COMMUNAL DE PORTO-NOVO

Une session extraordinaire axée sur le budget et la coopération internationale s'ouvre ce jeudi

Le Maire de Porto-Novo, Charlemagne N. YANKOTY, a convoqué les Conseillers Communaux pour une cinquième Session Extraordinaire qui se déroulera ce jeudi 25 septembre 2025, à partir de 10 heures, dans la Salle de délibération de la Mairie. Cette session extraordinaire, organisée en conformité avec les dispositions de l'article 69 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, abordera deux questions stratégiques pour la ville.

Le collectif budgétaire 2025 en débat

Le premier point concerne l'étude et la validation du Collectif budgétaire pour l'exercice 2025. Cette démarche s'inscrit dans la gestion rigoureuse des finances publiques locales et permettra d'ajuster les prévisions budgétaires initiales en fonction des réalités économiques

et des besoins identifiés en cours d'année.

Porto-Novo sur la scène internationale

Le second point porte sur la participation d'une délégation de la ville à deux événements majeurs qui se tiendront du 27 octobre au 1er novembre 2025 à Bordeaux, en France :

- La 7ème édition du Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- La réunion de la Commission de villes et transitions économiques de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Cette participation témoigne de l'engagement de Porto-Novo dans les réseaux de coopération décentralisée et son intérêt pour les modèles économiques alternatifs et durables.

Une démarche démocratique et transparente



La convocation de cette session extraordinaire illustre le fonctionnement démocratique des instances locales, où les élus municipaux sont appelés à débattre et valider les décisions importantes concernant la gestion de leur collectivité. Ces délibérations publiques garantissent la transparence dans l'utilisation des deniers publics et

dans les choix stratégiques de la commune. La ville de Porto-Novo confirme ainsi sa volonté de conjuguer bonne gouvernance locale et ouverture sur le monde, en participant activement aux réseaux internationaux de villes engagées dans le développement durable et l'économie solidaire.

Max Gaspard ASJAMOSSI

PLATEFORME AGROALIMENTAIRE DU GRAND NOKOUÉ

Le gouvernement lance un appel à projets pour les entrepôts logistiques

COMMUNIQUÉS

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, communique :

Il est porté à la connaissance du public que le Projet de construction de la plateforme agroalimentaire du Grand Nokoué dans la commune d'Abomey-Calavi comporte plusieurs composantes dont la construction du marché agroalimentaire (marché de gros) et la construction d'une plateforme logistique.

Dans ce cadre, il est réservé un domaine de soixante (60) hectares dont (35) hectares sont affectés à la réalisation de la plateforme logistique du Port Autonome de Cotonou (PAC) et vingt-cinq (25) hectares sont réservés aux professionnels du secteur logistique & transports désireux de construire leurs propres entrepôts et autres espaces de stockage de marchandises agroalimentaires, par la conclusion d'un bail à construction avec l'État.

Les promoteurs et investisseurs privés (personnes morales ou physiques), qui souhaitent développer des projets de construction d'entrepôts et autres espaces de stockage sont invités à faire connaître leurs intentions en soumettant un dossier comprenant, au minimum :

une lettre de demande de bail à construction, adressée au Président de la Commission d'attribution de domaines (plateforme logistique), précisant la superficie souhaitée ;

une note succincte de présentation du projet envisagé, avec une indication du coût prévisionnel en Toutes Taxes Comprises (TTC), de la source du financement et du délai approximatif de réalisation.

Les promoteurs sélectionnés devront déposer une caution obligatoire de cinquante (50) mille francs CFA, par mètre carré, avant la signature du contrat de bail à construction. Cette caution sera entièrement restituée au promoteur, à la fin des travaux achevés dans les délais et conformes au cahier de charges. La durée des travaux est de douze (12) mois maximum. Pendant les cinq (5) premières années du bail, le loyer annuel est fixé au franc symbolique.

Les dossiers de demande doivent être déposés soit au secrétariat de la SI MAU, sis au 1066 Boulevard Saint Michel, Immeuble NSIA en face du CPA à Cotonou, ou par courriel à l'adresse : promo.rdp@simaubenin.com

Date limite de dépôt des dossiers : le 30 octobre 2025 à 17h00.

MAUVAISES PRATIQUES DANS LES STRUCTURES SANITAIRES

Le Ministère de la Santé alerte et apporte des solutions

Désormais, les patients et leurs proches ne sont plus sans recours face aux comportements inappropriés de certains agents de santé. Le Ministère de la Santé met à leur disposition un numéro dédié pour signaler tout abus et garantir un traitement rapide des plaintes. 01 91 44 44 44 : Seul numéro pour dénoncer et faire valoir vos droits.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

VICTIMES

- de mauvais accueil
- d'un acte de rançonnement
- de vente illicite de médicaments
- et autres dérives dans les hôpitaux et centres de santé publics ?

**ENVOYEZ VOS PLAINTES PAR
AUDIO OU TEXTE WHATSAPP**



01.91.44.44.44

N.B. : confidentialité et diligence garanties